

COMPTE – RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE MONTREUIL – SUR – THERAIN

Le CONSEIL MUNICIPAL de MONTREUIL sur THERAIN s'est réuni

Le 1^{er} juillet 2019 à 19 h 30

Sous la présidence de M. Alain ARNOLD Maire,

Etaient présents : M. (Mmes) les conseillers municipaux :

ARNOLD Alain – BULTEUX Dany – MARTIN Cédric – BUMBACA Sébastien - DELANNOY Marjorie –
SECHER André – CAPRARESE Elisabeth - MONTAY Gérard

Absente : ROULOT Amélie

Pouvoirs : DROZ Nicole a donné procuration à SECHER André

POLONIA Laurence a donné procuration à BULTEUX Dany

Secrétaire de séance : SECHER André

I) Approbation du compte rendu :

Le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 8 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

II) ORDRE DU JOUR :

Frais de scolarité de l'école de WARLUIS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais de scolarité 2018/2019 de 4500€ pour l'école de WARLUIS.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE
D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES - CLECT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- DESIGNER, pour prendre part aux travaux de la CLECT :
 - Monsieur Dany BULTEUX en qualité de représentant titulaire,
 - Monsieur André SECHER en qualité de représentant suppléant.

- Autorise Monsieur le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CONVENTION PASS PERMIS CITOYEN AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Par courrier du 12 mai 2015, le Conseil Départemental a proposé aux collectivités un partenariat dans le cadre du Pass Permis Citoyen. Jusqu'à présent, le Conseil Départemental accordait une aide de 400€ aux jeunes de conditions modestes (sous conditions de ressources) et ce sans contrepartie, pour leur permettre de passer leur permis.

Désormais, le Conseil Départemental accordera 600€ pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE un avis favorable à la participation de la commune au dispositif.
 - AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.
-

Travaux Rue du Clos Gaillot

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que suite aux bouées de boues survenues suite aux intempéries 2018, il serait nécessaire de faire des travaux de voirie Rue du Clos Gaillot.

Après présentation des différentes propositions de prix,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Décide d'**accepter** le devis de la société COLAS pour un montant de 22 669, 84€ TTC.

En parallèle, une étude est en cours associant la commune, la Chambre d'Agriculture, l'ADTO (association Départementale des Territoires de l'Oise), le propriétaire et l'exploitant agricole.

Achat d'une épareuse

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'acheter une épareuse pour un montant de 11 880, 00€ TTC à BLANCARD.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte d'acheter une épareuse pour un montant TTC de 11 880, 00€

- Sollicite auprès du Conseil Départemental de l'Oise une subvention pour acquisition de matériels techniques à hauteur de 37%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La population est invitée à participer à la cérémonie organisée par la Municipalité à l'occasion du 14 juillet.

Rendez-vous dans la cour de la Mairie à 9 h 50

Le Dimanche 14 juillet 2019

pour le dépôt d'une Gerbe aux monuments aux morts.

Cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la Mairie



*Il y'a suspicion de chats retrouvés empoisonnés, ces actes sont inacceptables.
Ce délit ressort du Tribunal pénal. La gendarmerie est prévenue.*

PENDANT LE MOIS DE JUILLET

La permanence de la Mairie sera assurée de 18h00 à 19h00

Tous les lundis (15, 22 & 29)

PENDANT LES VACANCES SOYONS VIGILANTS :

La gendarmerie communique :

Réservez un bon accueil aux patrouilles de gendarmes qui passent
et signalez-leur les comportements suspects.

Un seul numéro de jour comme de nuit : le 17

La sécurité est l'affaire de tous et les cambriolages n'arrivent pas « **que chez les autres** »

Réagissez comme vous voudriez que vos voisins réagissent pour vous, soyez **citoyen**

Gendarmerie de Noailles – 3, Impasse des Vignes de Longuilliers – 60434 NOAILLES Cédex



BONNES VACANCES A TOUS

Le Maire
Alain ARNOLD